

**Elargir.** La consultation publique concernant le projet PACTE du gouvernement (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), qui vient de s'achever, pose notamment la question de la mission de l'entreprise. La prise en compte des paramètres sociétaux dans la conduite des affaires, qui se développe depuis un quart de siècle environ, s'est invitée dans le [débat](#). L'évolution de la [législation](#) britannique concernant la gestion des fonds de pension ou la [récente position](#) du patron de BlackRock sur la nécessité, pour les entreprises, d'avoir un but social démontrent que cette intégration est aujourd'hui (presque) devenue une évidence. Par ailleurs, la cartographie des risques émergents établie par la Fédération française de l'assurance témoigne de la diversité des dimensions sociétales qui participent désormais à une bonne gestion. Alors pourquoi ne pas valider une fois pour toutes dans le droit cette nouvelle vision d'une société véritablement intégrée ?

## INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

### Fiscalité, France

#### Edouard Philippe veut dévoiler le nom des fraudeurs fiscaux

Lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale le 31 janvier, le Premier ministre, Edouard Philippe, s'est exprimé sur les intentions du gouvernement français pour combattre la fraude fiscale. Sur cette question, il a notamment indiqué que le gouvernement souhaitait « **que dans le cas des fraudes les plus graves, les peines et les sanctions prononcées soient publiées** » et qu'il fallait, « *dans le cas d'un fraudeur ayant commis des infractions graves – il y aura une discussion parlementaire pour en fixer les seuils –, que le peuple français sache qui cherche à s'exonérer des obligations fiscales légitimes, qui incombent à chacun* ». Cette annonce peut décontenancer certains. **Il ne s'agit toutefois pas d'une nouveauté.** Cette pratique visant à stigmatiser les contrevenants (« *naming and shaming* ») est déjà en vigueur au Royaume-Uni depuis février 2013. Dans un autre domaine, en avril 1997, le ministère français de l'Environnement avait publié la liste des incinérateurs dont les rejets atmosphériques dépassaient les taux fixés par la législation. Cette initiative avait largement contribué à accélérer la mise aux normes des installations incriminées.

## OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

### Risques, France, assurance

#### La FFA présente son premier baromètre des risques émergents (horizon 2018 et 2022)

La Fédération française de l'assurance (FFA) a présenté, lors des rencontres de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (AMRAE) – qui se sont déroulées du 7 au 9 février à Marseille –, son premier baromètre des risques émergents pour le secteur de l'assurance élaboré par le groupe de travail « Evaluation des risques » de sa commission Analyse des risques. Ce [baromètre](#) a été établi à partir d'un sondage mené auprès des trente principales sociétés d'assurance et de réassurance.

**Parmi les [six groupes de risques répertoriés](#)** (environnementaux, politiques, sociétaux, réglementaires, économiques et technologiques), les deux derniers sont ceux dont l'impact potentiel est le plus important. Si l'on entre davantage dans le détail, le groupe de travail hiérarchise ainsi **les cinq principales menaces pour l'année 2018** (en termes d'impact et d'occurrence) : le cyber-risque (cyber-attaques, protection des données personnelles), l'effondrement du système financier, les changements climatiques, la politique internationale (reconfiguration des puissances mondiales, puissance croissante des géants du web, montée du protectionnisme), l'avalanche réglementaire. **A l'horizon 2022**, le cyber-risque reste en tête, suivi par les changements climatiques, la disruption du secteur (entrée de nouveaux acteurs), l'inadaptation aux nouvelles technologies (et ses conséquences pour les ménages), la politique internationale.

### Santé, pharmacie

#### Selon l'OMS, dans le monde, le niveau de résistance aux antibiotiques est élevé

Devant la gravité de la montée en puissance des éléments pathogènes résistant aux antimicrobiens, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé, en octobre 2015, un système mondial de surveillance appelé GLASS (Global Antimicrobial Resistance Surveillance System). L'organisation internationale a publié le 29 janvier le premier [rapport](#) du GLASS. **Les données relevées dans vingt-deux pays montrent un niveau de résistance élevé avec plus de 500 000 cas d'infections présumées observés.** Dans ses préconisations, l'OMS insiste sur la nécessité d'instaurer de bons systèmes de surveillance de la

pharmacorésistance et rappelle les moyens qu'elle déploie pour soutenir les pays rencontrant des difficultés pour y parvenir. Ajoutons que ce combat doit aussi être celui des laboratoires pharmaceutiques. Le 23 janvier dernier, la fondation Access to Medicine avait indiqué que les entreprises de ce secteur disposaient encore d'importantes marges de progrès pour répondre à ce défi ([IE n° 273](#)).

## **PARTIES PRENANTES ENGAGEES**

---

### **Climat, justice, Colombie**

#### **A leur tour, des jeunes Colombiens déposent une « plainte climatique » contre la Colombie**

La Colombie, dont le couvert forestier dépasse la superficie de la France, s'est engagée à atteindre un niveau net de déforestation nul d'ici à 2020 et à mettre un terme à la perte de toute forêt naturelle d'ici à 2030. Or, entre 2015 et 2016, la déforestation a progressé de 44 % et de 23 % dans la partie amazonienne de ce pays. Cette progression pourrait encore se renforcer avec la fin du conflit qui opposait, depuis plusieurs décennies, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à l'Etat colombien et rendait inaccessibles de nombreuses zones forestières. **A l'échelle de la planète, on estime que la déforestation participe à hauteur de 10 % à 15 % aux émissions de gaz à effet de serre.** Partant de ce constat, vingt-cinq jeunes citoyens colombiens ont déposé une plainte devant une cour de Bogota à l'encontre du gouvernement, en indiquant que la politique de ce dernier menaçait leurs droits constitutionnels à la vie, à un environnement sain, à la nourriture et à l'eau. Les plaignants demandent à l'Etat de mettre un terme à la déforestation en Amazonie colombienne et de tenir ses engagements. Cette action, qui serait la première du genre en Amérique latine, s'inscrit dans **un mouvement qui se développe à l'échelle mondiale.** Ainsi, en août 2015, plusieurs jeunes soutenus par l'association Our Children's Trust avaient également porté [plainte](#) devant une cour de l'Oregon contre le gouvernement des Etats-Unis, en l'accusant de violer les droits constitutionnels des jeunes générations du fait de la promotion du développement et de l'utilisation des énergies fossiles. De même, en octobre 2016, des associations avaient déposé un [recours en justice](#) contre le gouvernement norvégien en lui demandant de mettre un terme aux forages pétroliers de la mer de Barents au motif qu'en développant ces activités, il violait sa propre Constitution, laquelle disposait que *« chacun a le droit à un environnement respectueux de la santé et à un environnement naturel dont la productivité et la diversité sont maintenus »*. Les plaignants ont été déboutés en janvier 2017 et n'ont pas encore décidé s'ils feront appel. A l'inverse, en juin 2015, la [cour du district](#) de La Haye avait condamné l'Etat néerlandais à réduire ses émissions de GES de 25 % sur la période 1990-2020 (sur les bases de la tendance actuelle, la diminution n'atteindrait que 17 %).

### **Impact des produits, Etats-Unis, TIC**

#### **Des anciens salariés de Google et de Facebook s'organisent contre la cyberdépendance**

La dépendance à Internet et aux nouvelles technologies est une question qui préoccupe de plus en plus la communauté. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi récemment annoncé son intention d'inscrire le trouble du jeu vidéo dans sa prochaine Classification internationale des maladies (CIM) et des investisseurs ont demandé à Apple de prendre les mesures nécessaires à une réduction de l'usage excessif de ses iPhone par les enfants ([IE n° 272](#)). Face à ce danger, qui menace en premier lieu les plus jeunes, plusieurs anciens employés d'Apple et de Google ont créé une association, baptisée Center for Humane Technology (CHT). Le but de cette association est **d'alerter les professionnels et l'opinion sur les dangers que les nouvelles technologies font peser sur la vie privée et l'attention.** Au début du mois de février, le CHT a ainsi lancé, en partenariat avec l'organisation Common Sense, une large campagne de sensibilisation de l'opinion intitulée « Truth About Tech ». Le CHT prévoit, par ailleurs, d'ouvrir un site Internet pour guider les ingénieurs sur les produits qu'ils développent. Ce site contiendra également une base de données sur les effets des différentes technologies et sur les possibilités existant pour les rendre plus saines. L'association envisage aussi des actions de lobbying auprès du législateur et du régulateur pour diminuer le pouvoir des grandes entreprises technologiques.

### **Droits humains, luxe**

#### **Le secteur de la joaillerie doit s'améliorer en matière de droits humains**

Le système de certification du processus de Kimberley est entré en vigueur en 2003 pour **mettre un terme au commerce des diamants qui alimentait les conflits armés externes ou internes** affectant plusieurs pays. En dépit de nombreuses critiques, le dispositif a permis d'assainir en partie ce marché et la plupart des grandes maisons de joaillerie s'approvisionnent désormais en diamants certifiés. Par ailleurs, aux Etats-Unis, la loi [Dodd-Frank](#) impose aux entreprises faisant appel au marché financier un devoir de vigilance sur leurs approvisionnements pour certains minerais provenant de la région des Grands Lacs (les minerais de conflit, dont l'or). Mais la loi est actuellement attaquée par l'administration Trump. De son côté, l'Union européenne a prévu la mise en place d'une réglementation à peu près similaire en 2021. **Cela étant, ces dispositifs ne couvrent pas les autres situations de violation des droits humains, comme**

l'exploitation des enfants, courante dans les mines de petite taille. Le 8 février, l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) a publié un [rapport](#) dans lequel elle passe en revue **treize grands joailliers mondiaux**, dont le français Cartier et l'italien Bulgari (qui appartient au groupe LVMH). **HRW a classé les maisons en six catégories** (*excellent, strong, moderate, weak, very weak, no ranking*) **selon sept critères principaux** : existence d'une politique d'approvisionnement, traçabilité des approvisionnements d'or et de diamants, évaluation de tous les risques relatifs au respect des droits humains, dispositifs pour réduire les risques de violation, audits tierce partie des plans de vigilance, reporting public annuel de la mise en œuvre de ces plans, publication de la liste des fournisseurs d'or et de diamants. Aucune marque n'a obtenu l'appréciation « *excellent* » et une seule (Tiffany) a été classée dans la catégorie « *strong* ». Cartier et Bulgari ont été rangés dans la catégorie « *moderate* ».

## INVESTISSEMENT RESPONSABLE

---

### Climat, Etats-Unis, hydrocarbures

#### **ExxonMobil assure ses actionnaires de sa confiance quant à l'avenir de son modèle économique**

Lors de l'assemblée générale d'ExxonMobil, le 31 mai dernier, les actionnaires avaient voté à une large majorité (62,1 %) en faveur d'un projet de résolution « externe » demandant au management de publier une évaluation de l'impact qu'une réduction de la demande en hydrocarbures pourrait avoir sur son portefeuille de réserves d'ici à 2040 ([IE n° 260](#)). Le groupe pétrolier a répondu à cette demande en publiant, le 2 février, un [rapport](#) intitulé *Positioning for a Lower-carbon Energy Future*. Dans ce document, il précise que le maintien de l'augmentation de la température de la planète au-dessous de 2 °C pourrait provoquer une diminution de la consommation de pétrole de 20 % d'ici à 2040. Mais il indique aussi **qu'il ne croit pas à la réalisation d'un tel scénario**. Ainsi, même si en 2040 la totalité du parc automobile mondial était à propulsion électrique, la demande en carburant liquide serait identique à celle de 2013, notamment en raison du transport commercial. Le rapport ajoute que même si la communauté internationale parvenait à atteindre l'objectif de 2 °C – ce qui nécessiterait une révolution énergétique au cours des prochaines décennies –, **le groupe pourrait extraire sans difficulté majeure 90 % de ses réserves pétrolières actuelles** et continuer à investir dans l'acquisition de nouvelles réserves. Par ailleurs, ExxonMobil bénéficierait de l'augmentation de la consommation de gaz naturel et tirerait parti du développement de nouvelles technologies, comme le stockage du CO<sub>2</sub> ou la production de carburants à base d'algues. Les partisans d'un changement du modèle économique du géant pétrolier estiment, quant à eux, que les hypothèses prises en compte pour l'évolution de la demande en énergie fossile dans certains secteurs économiques sont trop optimistes et que le rapport ne développe pas assez les objectifs que la compagnie s'est fixés pour réduire ses émissions de GES, mais qu'il constitue une bonne base pour l'engagement actionnarial.

### Rémunération des dirigeants, Royaume-Uni, finance

#### **Les investisseurs britanniques ciblent les administrateurs sur les rémunérations excessives**

La saison des assemblées générales va débiter dans deux mois et la question de la rémunération des dirigeants figurera encore parmi les principaux sujets de préoccupation. La PLSA britannique (Pensions and Lifetime Saving Association) revendique son appui à 1 300 fonds de pension qui couvrent plus de 20 millions de personnes et gèrent 1 000 milliards de livres d'actifs. A l'occasion de la publication, **le 28 janvier dernier**, de sa [revue](#) sur les votes lors des assemblées des sociétés britanniques depuis 2013, la PLSA a apporté quelques commentaires sur son appréciation de l'évolution de ces suffrages. Celle-ci peut être résumée de la manière suivante : depuis 2013, les votes contre les rapports et les politiques de rémunération des dirigeants se sont maintenus, **mais ceux contre le renouvellement du mandat des présidents des comités de rémunération ont progressé de manière significative** (de près de 50 % entre 2016 et 2017). La PLSA interprète cette évolution comme un cran supplémentaire dans la contestation. Il y a deux ans, elle avait conseillé à ses membres de voter contre la réélection des présidents des comités de rémunération si le rapport ou la politique de rémunération leur posaient un problème. L'association estime en effet que pour amender les politiques de rémunération des sociétés, **il est plus efficace de cibler personnellement certains administrateurs que de voter globalement contre les politiques et les rapports**.

## ENTREPRISES (initiatives & controverses)

---

### Droits et libertés, Europe, Etats-Unis, TIC

#### **Facebook publie pour la première fois ses principes pour la protection des données personnelles**

Le nouveau Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) entrera en vigueur le 25 mai prochain. **Ce règlement européen a pour ambition d'obtenir un renforcement des droits des personnes** en exigeant notamment de la part des acteurs concernés par la collecte de données personnelles qu'ils informent les usagers de l'utilisation qu'ils feront de ces informations, qu'ils recueillent au préalable leur consentement éclairé et qu'ils leur accordent un droit de regard... Les sociétés seront en outre

responsables de l'utilisation des données personnelles qui leur seront confiées et devront informer les autorités compétentes en cas de perte, de vol ou de divulgation, sous peine de lourdes amendes. **La société américaine Facebook a déjà dû faire face à plusieurs sanctions** relatives à la collecte et au traitement des données à caractère personnel au cours de la seule année 2017 : une amende de 150 000 euros infligée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), une pénalité de 3 millions d'euros prononcée par l'Autorità garante della concorrenza e del mercato italienne (AGCM), une autre de 1,2 million d'euros en Espagne (Agencia española de protección de datos), des amendes de 110 millions d'euros appliquées par la Commission européenne. La fréquence de ces sanctions et l'imminence de l'entrée en vigueur du RGPD ont conduit Facebook, comme de nombreuses autres entreprises intervenant sur le territoire européen, à préparer minutieusement cette échéance. **Le 29 janvier**, le groupe américain a ainsi amorcé la première étape de sa mise en œuvre en publiant les [sept principes](#) qu'il s'impose pour protéger les données personnelles de ses utilisateurs. Il a lancé également une grande campagne de sensibilisation des internautes pour les aider à contrôler leurs données, dans laquelle il annonce la prochaine mise en œuvre de nouvelles mesures pour faciliter l'accès aux paramètres de confidentialité.

## Droits et libertés, France, énergie

### **L'installation des compteurs Linky sera avantageuse pour Enedis mais coûteuse pour les clients**

Déjà attaqué par certaines associations en tant qu'intrusion dans la vie privée susceptible de s'accompagner de risques sanitaires, le compteur communiquant Linky, dont 39 millions d'unités devraient être déployées sur le territoire français d'ici au 31 décembre 2024 par la filiale d'EDF Enedis, fait désormais l'objet de critiques de la part de la Cour des comptes, critiques qu'elle a consignées dans son [rapport public 2018](#). La Cour souligne en effet que le coût de l'installation sera surtout supporté par les consommateurs. Contrairement à ce qui avait été annoncé lors du lancement du projet en 2011, cette installation ne sera pas gratuite. **Son prix sera en fait répercuté sur le prix de l'électricité à partir de 2021**. Il s'agira, en quelque sorte, d'une avance faite par Enedis. Pour financer cette avance, un taux de 4,6 % sera appliqué jusqu'en 2030, alors que pour le déploiement du dispositif, la société aura bénéficié d'un prêt au taux de 0,77 % de la part de la Banque européenne d'investissement (BEI).

## Développement, Brésil, Japon, automobile

### **Une initiative pour développer le recyclage du secteur automobile au Brésil**

L'organisation d'un système de collecte et de recyclage des biens en fin de vie et des déchets est l'une des principales difficultés à résoudre pour mettre en place une économie circulaire efficiente. Si dans les pays industriels ces dispositifs se développent de plus en plus (tout en comportant encore de nombreuses lacunes), il n'en est pas de même **dans les pays émergents, où les filières demandent encore à être profondément organisées**. C'est le cas de l'automobile au Brésil, en dépit de quelques initiatives, notamment dans les domaines des pièces de rechange, des pneus et des batteries. Un peu plus de 2 millions de véhicules sont vendus chaque année dans ce pays, dont le parc automobile est estimé à quelque 35 millions d'unités. La société japonaise Kaiho Sangyo, spécialisée dans le recyclage des véhicules, a récemment rejoint l'initiative lancée par les Nations unies en 2008, baptisée Business Call to Action (BCtA). **Dans ce cadre, elle a prévu de construire une « mini-filière »** dans les Etats de São Paulo et du Minas Gerais, qui devrait permettre de recycler 100 000 voitures par an d'ici à 2022. Elle va renforcer vingt moyennes, petites et micro-entreprises (comme des garages et des ateliers de réparation), former 15 000 ingénieurs et techniciens dans le domaine du recyclage et organiser un réseau de collecteurs de matériaux de récupération et de pièces détachées. **La plus grande partie des personnes intégrées à cette chaîne de valeur seront issues de la « base de la pyramide »**, une manière de contribuer à l'organisation de la filière du recyclage au Brésil tout en participant aux Objectifs de développement durable des Nations unies pour une économie inclusive. Cette initiative pourrait aussi – pourquoi pas ? – inciter d'autres acteurs locaux à s'investir, comme l'alliance Renault-Nissan qui se situe au cinquième rang des ventes sur le marché brésilien.

## EN BREF

---

**Emploi.** L'Organisation internationale du travail (OIT) a publié son rapport 2018 [Emploi et questions sociales dans le monde](#). Selon le document, le taux de chômage mondial reste stable (192 millions de personnes), en dépit du redressement de l'économie, tandis que 1,4 milliard de personnes occupent un emploi vulnérable. Par ailleurs, si le nombre de personnes se trouvant dans une extrême pauvreté au travail diminue, c'est à un rythme très lent. Dans les pays émergents, leur nombre devrait atteindre 176 millions en 2018, soit 7,2 % des personnes employées, et dans les pays en développement, il devrait rester supérieur à 114 millions, soit 40 % de l'ensemble des travailleurs.

---

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris